

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 9 février 2017
(Convocations du 1^{er} février 2017)

L'an deux mille dix-sept le neuf février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lecelles, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude MESSAGER – Maire.

Etaient présents : Jean-Claude MESSAGER – Maire, Alexandre SCHNEIDER, Hubert VANDENBERGHE, Nadège TANIÈRE, Véronique SIBILE, Danièle VERMANDERE – Adjoints, Dominique TREHOU, Patrick DUSSART, Philippe BEYAERT, Sylvie LEMAIRE, Jean-Michel RAVIART, Hervé WARGNYE, David LEFEBVRE, Hermine DELESALLE, Alexandra PAWLAK, Nicole DELVIGNE, Chantal DUBOIS, Jacqueline DONNEZ, Anne-Michèle CORDIER

Etaient excusés : Manuel DONNEZ, Chloé COUPLET qui a donné procuration à Jean-Claude Messenger

Etaient absents : Marie-Brigitte BAUDUIN, Bertrand BAUDUIN

Alexandra Pawlak a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 19 (le quorum est atteint)
Procuration : 1
Votants : 20

M. le Maire demande au Conseil municipal s'il accepte l'inscription de deux nouveaux points à l'ordre du jour. Cette demande est acceptée.

1. - CAPH – Modification des statuts

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les modifications des statuts de la CAPH suivantes :

- Transfert de la compétence « développement économique » complétée d'un volet tourisme, de la compétence « politique de la ville », mais aussi à compter du 1^{er} janvier 2018 de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations », et encore à compter du 1^{er} janvier 2020 des compétences « eau » et « assainissement » ;
- Identification d'une nouvelle compétence « aménagement, développement et promotion d'Arenberg Créative Mine » ;
- Transfert d'une compétence « développement d'actions de protection de la biodiversité ».

2. - CAPH – Avis sur le schéma de mutualisation

A l'unanimité, le Conseil municipal donne un avis favorable au schéma de mutualisation proposé pour la période 2017 - 2020 autour de 8 actions avec la CAPH.

3. - CAPH – Achat groupé d'énergie – Convention de partenariat

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- Autorise la mise en place de l'opération partenariale d'achat groupé d'énergie à destination des foyers de la Commune de Lecelles,

- Autorise la promotion de l'opération visant à inciter les habitants à adhérer au dispositif et ainsi permettre, par effet de masse, à négocier au travers de la procédure de mise en concurrence un prix de vente de l'électricité et du gaz attractif,
- Autorise M. le Maire à signer la convention quadripartite.

4. - Parc naturel régional Scarpe-Escaut - désignation des délégués

Le Conseil municipal a procédé à l'élection des représentants de la commune au sein du Comité syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc. Sont élus, à l'unanimité, délégué titulaire : Jean-Claude MESSAGER et délégué suppléant : Hubert VANDENBERGHE.

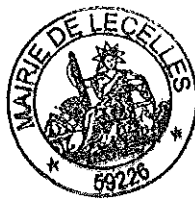
5. - Convention de partenariat dans le cadre de la démarche « territoire à énergie positive pour la croissance verte »

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer toutes conventions ou documents permettant la mise en place de cette action relevant du dispositif « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » afin de bénéficier d'un appui financier pour l'achat d'un véhicule électrique, en collaboration avec le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut.

6. - Sollicitation de la CAPH pour l'attribution de fonds de concours dans le cadre de sa politique de solidarité communautaire et de sa contribution au soutien de l'investissement local

A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide,

- De solliciter de la CAPH l'attribution d'un fonds de concours pour l'opération d'investissement : Aménagement de la Rue Lasson ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre tous les engagements juridiques et comptables correspondants.



J. Claude Messenger
Le Maire

Jean-Claude MESSAGER